

Demande de permis de construire 93282

Créé le 24.05.2022 à 12:41

Dernière modification le 03.04.2023 à 13:08

Généré le 03.04.2023 à 13:18

Adresse

Baselsteinweg 12, 2516 Lamboing

Parcelle(s)

1320

Requérant/e

Barbara Schlupp

Mots-clés

-

Municipalité

Plateau de Diesse

Autorité directrice

-

Personne requérante

-

Date de réception

-

Description

Pose d'un toit vitré sur la terrasse et l'entrée existantes en béton et dallage.



Informations générales

Demandes préalables réalisées

Des demandes préalables ont-elles été réalisées? Oui Non

Données personnelles

Requérant/e	S'agit-il d'une personne morale?	Non
	Nom	Schlupp
	Prénom	Barbara
	Rue	Kirchenfeldstrasse
	Numéro	50
	NPA	3005
	Localité	Berne
	Téléphone fixe ou mobile	079 440 81 22
	Courriel	baro.schlupp@bluewin.ch



La personne responsable de la déclaration spontanée en matière de contrôle des constructions est-elle identique à la personne requérante ? Oui Non

Outre les requérant/e/s, d'autres personnes participent-elles à la procédure?

- Représentant/e disposant d'une procuration
- Auteur/e du projet
- Propriétaire foncier/foncière
- Propriétaire immobilier/immobilière

Représentant/e disposant d'une procuration	S'agit-il d'une personne morale?	Oui
	Nom de la personne morale	Alexia Rufer Architecture Sàrl
	Nom	Rufer
	Prénom	Alexia
	Rue	les Mouchettes
	Numéro	27
	NPA	2515

Localité	Prêles
Téléphone fixe ou mobile	0323151010
Courriel	hello@ruferarchitecture.ch
Procuration	Par sa signature, le requérant/la requérante confirme la procuration générale donnée au/à la mandataire.

Auteur/le du projet	S'agit-il d'une personne morale?	Oui
	Nom de la personne morale	Alexia Rufer Architecture Sàrl
	Nom	Rufer
	Prénom	Alexia
	Rue	les Mouchettes
	Numéro	27
	NPA	2515
	Localité	Prêles
	Téléphone fixe ou mobile	0323151010
	Courriel	hello@ruferarchitecture.ch



Projet de construction

Description de la construction

- Nouvelle construction
- Transformation
- Changement d'affectation
- Agrandissement / annexe
- Démolition
- Installation technique
- Réclame
- Installation de génie civil
- Autre

Description	Pose d'un toit vitré sur la terrasse et l'entrée existantes en béton et dallage.
--------------------	--

Utilisation actuelle	Terrasse et entrée
-----------------------------	--------------------

Construction portante

système de fondation	mur existant en béton
-----------------------------	-----------------------

étayage

parois

Plafonds

Façades

Matériel Profilés métalliques

Couleur brun-foncé

Toiture

Forme un pan

inclinaison 15°

Matériel Profilés métalliques vitrages

Couleur brun-foncé

Mesures de sûreté préparatoires

- Damage
- Pose de pieux
- Minage

Coûts de construction en francs 25000



Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain en CHF

Volume bâti (VB) selon SN 504 416 en m³

Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain par m³ en CHF

Début prévu des travaux 14.08.2023

Durée en mois 1

Affectation visée par le projet de construction

Presélection

A quel type d'affectation le projet de construction est-il destiné?

- Habitation
- Industrie
- Artisanat
- Services
- Vente
- Entreposage
- Agriculture
- Hôtellerie et restauration
- Autre (p. ex. installations d'équipement, projet de réclame ...)

De quel type de bâtiment s'agit-il?

- MI (maison individuelle)
- IPL (immeuble à plusieurs logements)

Le projet prévoit-il l'une ou plusieurs des installations de chauffage suivantes?

- Installations de combustion d'une puissance calorifique ? 350 kW (gaz ou mazout)
- Installations de combustion d'une puissance calorifique ≥ 70 kW (bois)
- Installations de chauffage au bois (copeaux ou pellets)

Les eaux résiduaires domestiques ou d'exploitation agricole sont-elles déversées dans une fosse à purin?

- Oui
- Non

Des aspects de la protection des eaux sont-ils concernés? Par exemple, évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, constructions dans les eaux souterraines, abaissement des eaux souterraines pendant la phase de construction, projets de construction dans les zones de protection des eaux souterraines, projets de construction dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Veuillez consulter le bouton "info" pour une liste complète.

- Oui
- Non

La construction d'un abri est-elle obligatoire dans le cas du projet de construction en question?

- Oui
- Non



S'agit-il d'une entreprise dans laquelle doit être réalisée une activité impliquant des organismes génétiquement modifiés ou pathogènes des classes 3 ou 4?

- Oui
 Non

Le projet de construction est-il situé en forêt / en pâturage boisé ou distant de moins de 30 m de la forêt / du pâturage boisé ?

- Oui
 Non

Une réclame soumise à autorisation est-elle prévue?

- Oui
 Non

Y a-t-il lieu de s'attendre à ce que le projet de construction produise des déchets de chantier (matériaux terreux compris)?

- Oui
 Non

Le projet est-il important au plan énergétique?

- Oui
 Non

Dangers naturels: s'agit-il d'un objet sensible?

- Oui
 Non

Le projet de construction a-t-il un impact sur le sol (couche supérieure/ couche sous-jacente)?

- Oui
 Non

Lesquelles des installations suivantes sont-elles projetées?

- Installation solaire ou photovoltaïque
 Station émettrice

Quelles pompes à chaleur sont-elles prévues dans le projet de construction?

- Sol / sous-sol
 Eau
 Air
-



Immeuble

Indications générales

Rue/lieu-dit Baselsteinweg

N° 12

Localité 2516 Lamboing

Commune compétente Plateau de Diesse

parcelle n° de parcelle 1320
N° E-GRID CH687546354254
Coordonnées planimétriques 2580521.8
- Est
Coordonnées planimétriques 1219445.05
- nord



BE-GID

N° RegBL-EGID

Utilisation

Surface verte en m²

Occupation du sol en %

Surface de plancher en m²

Garantie juridique de terrain d'autrui Oui Non

Prescriptions applicables aux zones - Réglementation fondamentale en matière de construction

Zone d'affectation Surface à protéger la Coudraie

plan de quartier

Nombre d'étages admis

Degré de sensibilité (DS)

Dimensions de la construction

Hauteur

Bâtiment de faible hauteur (jusqu'à 11 m)
 Bâtiment de moyenne hauteur (entre 11 et 30 m)
 Bâtiment élevé (plus de 30 m)

Nombre effectif d'étages 1

Prescriptions applicables aux zones - Zones protégées

Zone/périmètre de protection des eaux souterraines

S1
 S2
 S3 / S3Zu
 Sh
 Sm
 SA
 SBW

Secteur de protection des eaux

Autre secteur
 Ao
 Au

Site pollué?

Oui
 Non

Constructions (incl. pieux) dans les eaux souterraines ou abaissement de la nappe phréatique?

Oui
 Non

Dangers naturels connus ou supposés sur le périmètre en question?

Oui
 Non

Le bien-fonds est-il un monument historique?

Oui
 Non

Objet relevant de la protection particulière du paysage

Oui
 Non



Description de l'objet Pose d'un toit vitré sur la terrasse et l'entrée existantes en béton et dallage.

Secteur dans lequel la présence d'objets archéologiques est connue ou supposée Oui
 Non

Protection de la nature Oui
 Non

Protection de la faune sauvage Oui
 Non

Ouvrage



Protection contre l'incendie

Le projet de construction est-il exposé à des risques d'incendie particuliers? Oui
 Non

Y a-t-il des distances de sécurité incendie qui ne sont pas respectées? Oui
 Non

Degré de l'assurance qualité 1
 2
 3
 4

Habitation

Logements

catégorie de logements

Totalement

Places de stationnement Oui

pour voitures ou cycles? Non

Protection des eaux - Evacuation des eaux des biens-fonds

Evacuation des eaux usées domestiques dans

- STEP
- pSTEP
- Fosse de décantation provisoire
- Fosse étanche sans trop-plein
- Fosse à purin
- Autre installation

Est-il prévu d'apporter des changements aux surfaces des toitures, voies d'accès, places et places de stationnement pour véhicules?

Oui
 Non

Nouvelles surfaces de toiture en m² 12.5

Nouvelles voies d'accès, places en m² 0.0

Construction de nouveaux équipements d'assainissement (par ex. de canalisations et de conduites de raccordement)

Oui
 Non

Adaptation / modification des installations sanitaires de l'immeuble uniquement?

Oui
 Non

Evacuation des eaux des toitures

Evacuation des eaux des surfaces de toiture

Existant/e
 Nouveau/Nouvelle

Est-il prévu d'infiltrer des eaux pluviales?

Oui
 Non

Type d'installation d'infiltration?

Installation d'infiltration du type a
 Installation d'infiltration du type b

Ableitung des Regenabwassers

Eaux pluviales (canalisation publique)



-
- Eaux superficielles (canalisation privée)
 Eaux mélangées (canalisation publique)
-

Places et aires de circulation

- Evacuation des eaux pluviales d'avant-places et de chaussées**
- Existant/e
 Nouveau/Nouvelle
-

- Est-il prévu d'infiltrer des eaux pluviales?**
- Oui
 Non
-

- Type d'installation d'infiltration?**
- Installation d'infiltration du type a
 Par-dessus l'épaule
 Revêtement perméable
-

- Déversement d'eaux pluviales**
- Eaux pluviales (canalisation publique)
 Eaux superficielles (canalisation privée)
 Eaux mélangées (canalisation publique)
-



Documents

- Plan d'évacuation des eaux du bien-fonds conforme à la norme SN 592 000**
- Plan d'évacuation des eaux du bien-fonds conforme à la norme SN 592 000
-

- Consentement du propriétaire pour le raccordement aux collecteurs ou au cours d'eau (si la commune n'est pas propriétaire)**
- Consentement du propriétaire pour le raccordement aux collecteurs ou au cours d'eau (si la commune n'est pas propriétaire)
-

- Consentement des voisins si l'infiltration n'a pas fait l'objet d'une publication**
- Consentement des voisins si l'infiltration n'a pas fait l'objet d'une publication
-

- Plan de surface (à l'échelle (1:100 / 1:50) avec indication de la surface au sol)**
- Plan de surface (à l'échelle (1:100 / 1:50) avec indication de la surface au sol)
-

Plan de situation	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de situation
Vue en plan	<input checked="" type="checkbox"/>	Vue en plan
Coupe	<input checked="" type="checkbox"/>	Coupe
Plan des canalisations	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan des canalisations
Plans, rapports et notes de calcul relatifs aux installations d'infiltration	<input checked="" type="checkbox"/>	Plans, rapports et notes de calcul relatifs aux installations d'infiltration

Attestation



- Les exigences énoncées aux articles 11 à 15 DPC sont respectées.
- Le maître d'ouvrage atteste que les mesures requises pour protéger les bâtiments contre des concentrations accrues de radon ont été prises conformément aux règles reconnues de l'art de construire (voir "Plus d'informations"). Le maître d'ouvrage a pris note que des mesures de radon pouvaient également être effectuées au moment de la réception.
- Le maître d'ouvrage confirme qu'il a pris connaissance des commentaires concernant l'amiante (voir "Plus d'informations"). Lors de la mise en œuvre du projet de construction, le maître d'ouvrage sera attentif aux matériaux pouvant contenir de l'amiante. Si l'on peut soupçonner la présence d'amiante, le maître d'ouvrage s'engage à faire analyser le matériau douteux. Si la présence d'amiante dans ce matériau est confirmée, il doit se charger de le faire éliminer par une entreprise spécialisée (aux frais du donneur d'ouvrage).
- Le/la requérant/e atteste que l'évacuation des eaux du bien-fonds est planifiée conformément au mémento «Evacuation des eaux des biens-fonds industriels ou artisanaux» de l'OED. La demande comporte en annexe un plan des environs qui mentionne, pour toutes les parties de la (des) parcelle(s), l'affectation prévue, le type de stabilisation du sol, la pente ainsi que le type d'évacuation des eaux.
- Le/la requérant/e atteste que son projet n'est pas concerné par les dispositions relatives à la protection de la nature, de la faune sauvage et des oiseaux.
- Le maître d'ouvrage ou son/sa représentant/e dûment mandaté/e confirme par sa signature légalement valable que les données transmises par la voie électronique (y c. le plan de situation signé) sont complètes et conformes à la vérité.
- Le/la requérant/e confirme que les données reprises du SIG sont conformes à la réglementation fondamentale en matière de construction.



La personne requérante confirme que le maître d'ouvrage a reçu l'autorisation (via l'onglet "Autorisation") d'accéder au dossier.

Envoyer

Demande de dérogation

Remarques

Les Places de stationnement pour voitures et cycles sont existantes et ne font pas partie du projet
Les canalisations d'eau et d'eaux usées restent en l'état sans modification.



Signatures

Requérant/e

Requérant/e - Barbara Schlupp

Lieu et date

PRELES 11/4/2023

Signature

Barbara Schlupp

Représentant/e disposant d'une procuration

Représentant/e disposant d'une procuration - Alexia Rufer Architecture Sàrl, Alexia Rufer

Lieu et date

PRELES 11/4/2023

Signature

Alexia Rufer

Auteur/e du projet

Auteur/e du projet - Alexia Rufer Architecture Sàrl, Alexia Rufer

Lieu et date

PRELES 11/4/2023

Signature

Alexia Rufer

.....



14

Projet : 16_88 Barbara Schlupp Baseltsteinweg 12 - 1516 Lamboing

11.07.2022

PLAN D'EVACUATION DES EAUX DU BIEN-FONDS

NEANT EXISTANT



Barbara Schlupp

Projet : 16_88 Barbara Schlupp Baseltsteinweg 12 - 1516 Lamboing

11.07.2022

CONSETEMENT DU PROPRIETAIRE POUR LE RACCORDEMENT AUX COLLECTEURS OU AU COURS D'EAU

NEANT

11/4/23

Barbara Schlupp

Projet : 16_88 Barbara Schlupp Baseltsteinweg 12 - 1516 Lamboing

11.07.2022

CONSETEMENT DES VOISINS SI L'INFILTRATIONN'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE PUBLICATION

NEANT

11
4
23

Barbara Schlupp

Projet : 16_88 Barbara Schlupp Baseltsteinweg 12 - 1516 Lamboing

11.07.2022

PLAN DES CANALISATIONS

L'eau de pluie de la nouvelle toiture vitrée sera déversée dans la citerne existante. La surverse existante de la citerne s'infiltrera sur la terre végétale.

11
4
23

Barbara Schlupp

Projet : 16_88 Barbara Schlupp Baseltsteinweg 12 - 1516 Lamboing

11.07.2022

PLANS, RAPPORTS ET NOTES DE CALCUL RELATIFS AUX INSTALLATIONS D'INFILTRATION

Installation d'infiltration existante.

11
4
23

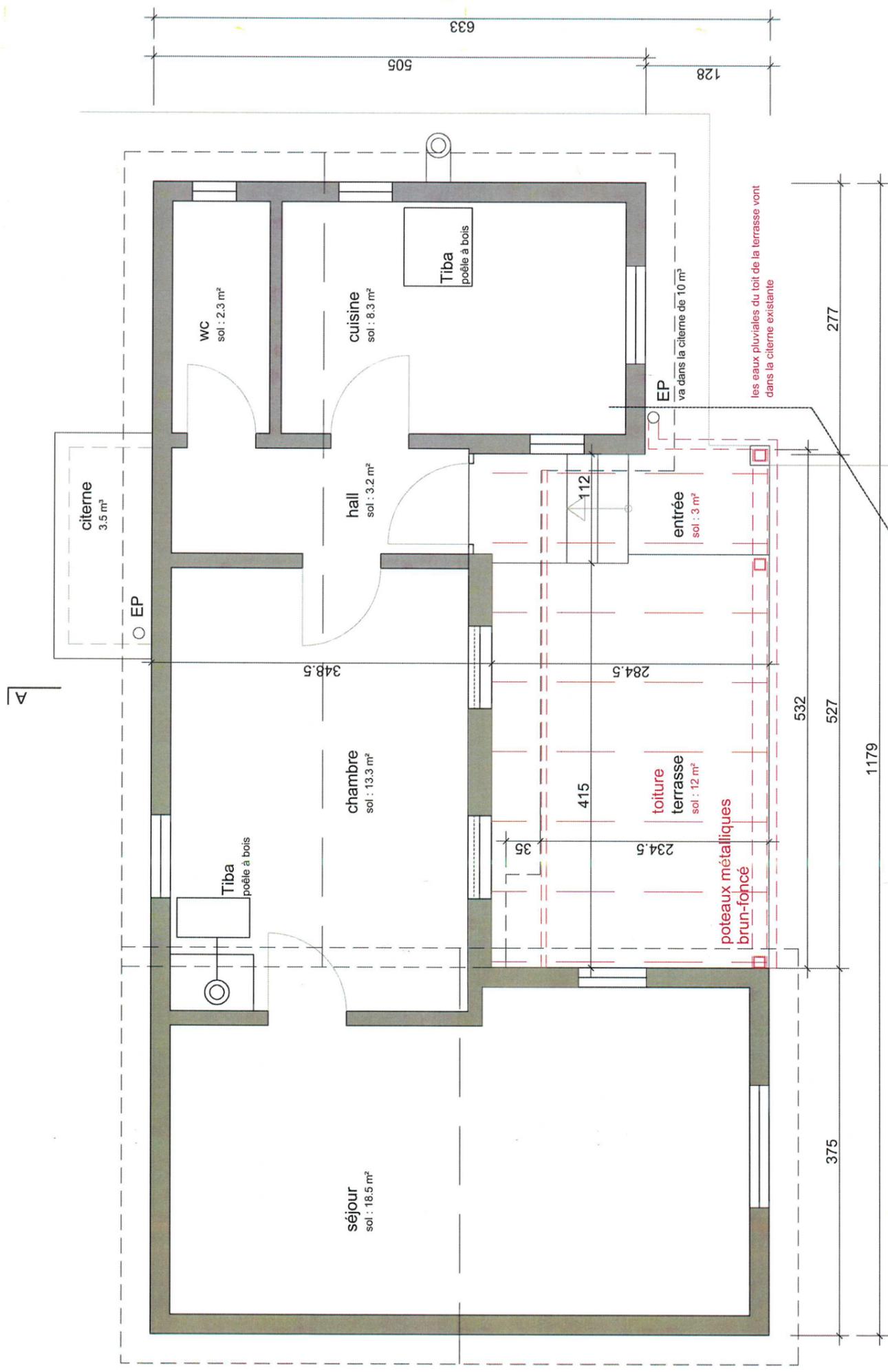
Barbara Schlupp

Liste des immeubles

Commune 726.2 Plateau de Diesse 2 (Lamboing)

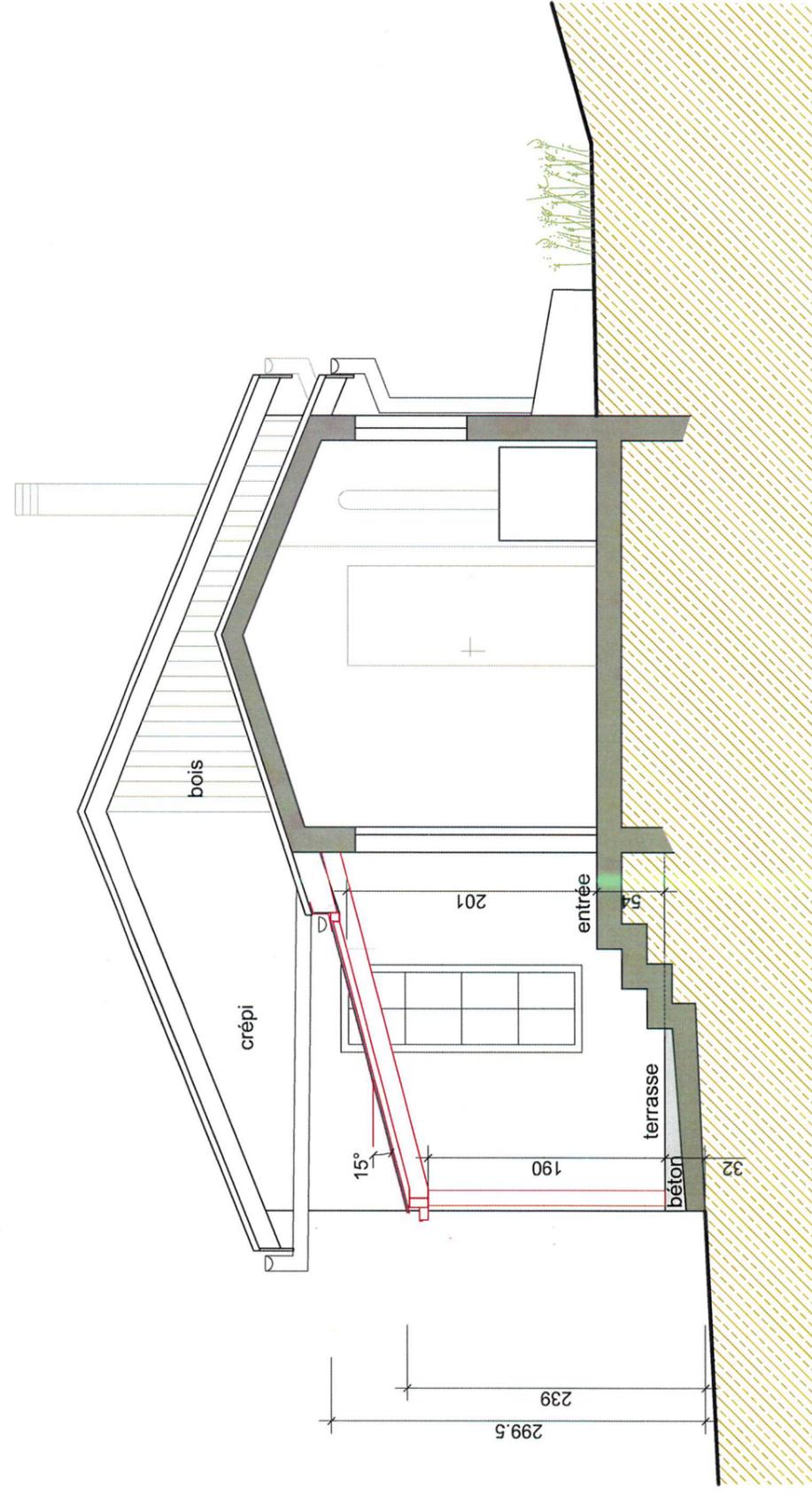
pour demande de construction, parcelle no 1320

Immeuble	E-GRID	Type	Surface m ²	Propriété (Seul les inscriptions de propriété au registre foncier font foi)	Remarques
1267	CH 52427 94635 75	B-F	5'110	Propriété individuelle Glatz Francis	affaire en suspens
1275	CH 67354 27946 48	B-F	3'580	Propriété commune Lavanchy-Bossart Daniel Lavanchy-Bossart Gabriela	La Chaux 12, 2516 Lamboing, Suisse
1304	CH 43464 23575 52	B-F	1'918	Propriété commune Debiaggi Marco Debiaggi Christa	Impasse du Carron 8, 2518 Nods, Suisse Impasse du Carron 8, 2518 Nods, Suisse
1305	CH 44854 64275 17	B-F	734	Propriété individuelle Lerch Urs	Längackerstrasse 4, 2560 Nidau, Suisse Längackerstrasse 4, 2560 Nidau, Suisse
1310	CH 59464 27535 34	B-F	237	Propriété commune Hänzi Daniel Hänzi Markus	Gäbri 14, 3257 Grossaffoltern, Suisse
1320	CH 68754 63542 54	B-F	1'545	Propriété individuelle Schlupp-Kopp Barbara	Gottfried-Ischer-Weg 7, 2504 Biel/Bienne, Suisse Hühnliackerweg 9e, 8610 Uster, Suisse
1338	CH 78764 63542 90	B-F	495	Propriété commune Schmutz Sandra Schmutz Philipp Manuel	Kirchenfeldstrasse 50, 3005 Bern, Suisse
1352	CH 73464 23576 46	B-F	715	Copropriété simple Hänggi Johannes Christer Sprunger Sarah	Schlossmatten 1, 3150 Schwarzenburg, Suisse Schlossmatten 1, 3150 Schwarzenburg, Suisse
1353	CH 74354 64276 11	B-F	900	Copropriété simple Hänggi Johannes Christer Sprunger Sarah	Baselsteinweg 19, 2516 Lamboing, Suisse Baselsteinweg 19, 2516 Lamboing, Suisse



plan
SBP 56 m²

surverse de la citerne
sur la terre végétale



coupe A-A

toiture terrasse : profils métalliques brun-foncé
revêtement en verre

- Existant
- Nouveau
- Démolition

Prêles, le 14/12

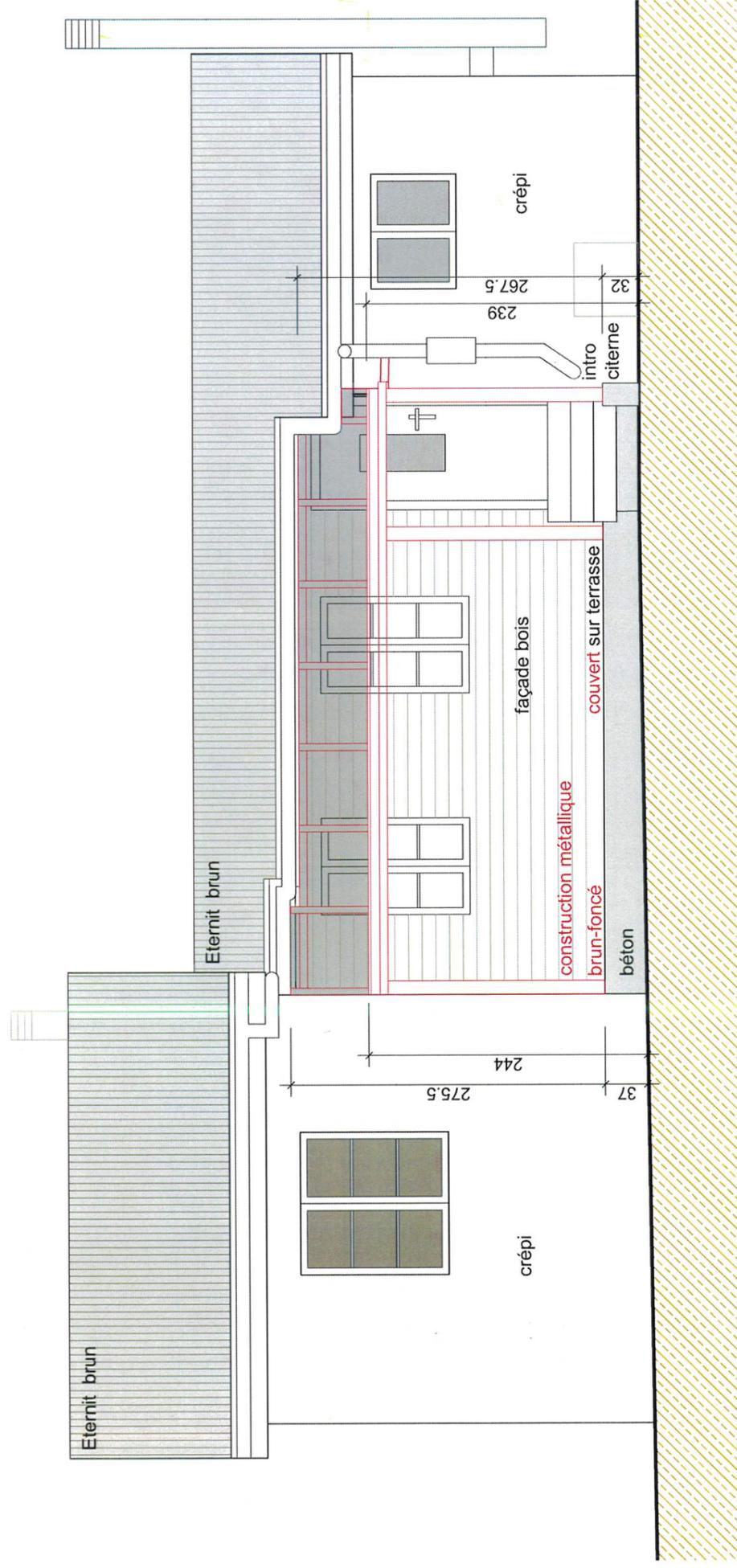
Le Maître de l'ouvrage: *Barbara Schlupp*

L'architecte:

AR
ALEXIA RUFER ARCHITECTURE Sàrl
Les Mouchettes 27 - 2515 Prêles
hello@rufearchitecture.ch 032 / 315 10 10

POSE D'UN TOIT SUR LA TERRASSE Barbara Schlupp-Kopp
Parcelle n° 1320 - Baselsteinweg 12 - 2516 Lamboing
16.88 Demande de permis de construire

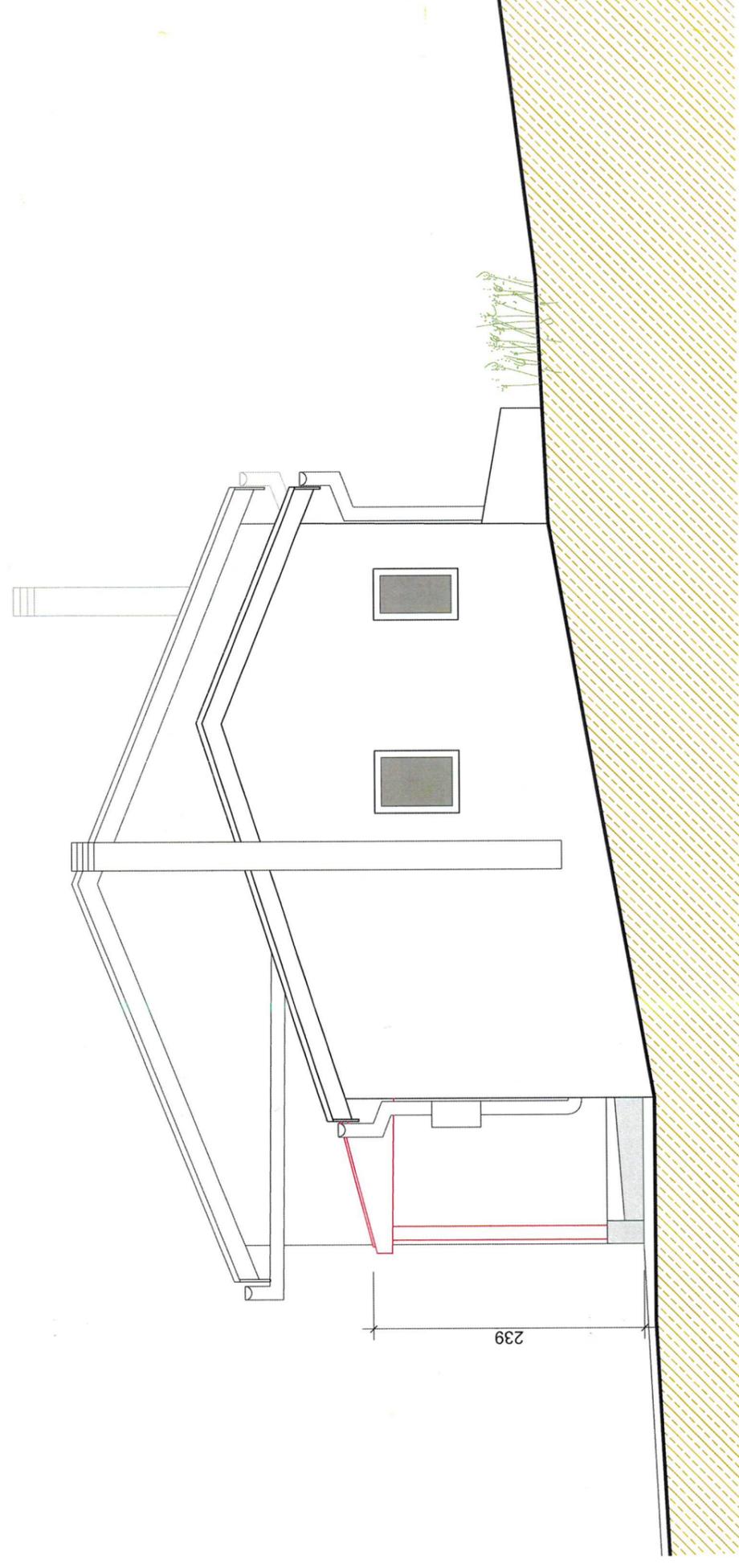
Rez-de-chaussée - Coupe A-A - 1/50 - 11.07.2022



façade sud

toiture terrasse : profils métalliques brun-foncé
revêtement en verre

les eaux pluviales du toit
de la terrasse vont dans
la citerne existante



façade est



- Existant
- Nouveau
- Démolition

Prêles, le 11/4/23

POSE D'UN TOIT SUR LA TERRASSE Barbara Schlupp-Kopp
Parcelle n° 1320 - Basensteinweg 12 - 2516 Lamboing
16.88 Demande de permis de construire

Le Maître de l'ouvrage: *Barbara Schlupp*

Façades sud et est - 1/50 - 11.07.2022

L'architecte:

ALEXIA RUFER ARCHITECTURE Sàrl
Les Mouchetés 27 - 2515 Prêles
hello@rufearchitecture.ch 032 / 315 10 10

